

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 04854

Numéro SIREN : 414 026 161

Nom ou dénomination : A PIETRA

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2024 sous le numéro de dépôt 8978

SARL A PIETRA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 47.622,45 euros
Siège social 71, avenue Henri Ginoux - 92120 MONTROUGE
R.C.S. NANTERRE 414 026 161

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 9 FÉVRIER 2024**

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE,

Le NEUF FÉVRIER à 19 heures,

Au siège social de la société 71, avenue Henri Ginoux - 92120 MONTROUGE, les associés de la Société à Responsabilité limitée " A PIETRA " au capital de 47.622,45 euros, divisé en 3125 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la Gérance.

SONT PRÉSENTS

Madame Martine PETIT
Propriétaire de quarante parts sociales, ci 2.880 parts

Monsieur Salvatore MANNINO.....
Propriétaire de dix parts sociales, ci..... 245 parts

TOTAL **3.125 parts**

Madame Martine PETIT préside la réunion en sa qualité de d'associé majoritaire de la SARL A PIETRA.

La Présidente constate que les associés présents représentent au moins les trois quart des parts sociales constituant le capital social et qu'en conséquence, l'assemblée générale peut valablement délibérer, le Gérant est également présent.

La Présidente précise en liminaire que le rapport de gestion de la gérance, le texte des résolutions proposées aux associés ont été adressés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- l'exemplaire de la lettre de convocation adressée aux associés;
- le rapport de gestion ;

M.S

177

177

- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.
L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La poursuite ou non de la Société A PIETRA, compte tenu de la perte de plus de la moitié du capital social dont l'absence de régularisation a été demandée par le Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre par courrier du 19 janvier 2024 dont copie jointe à votre convocation.
- Pouvoirs à donner au Gérant ou à son Conseil pour procéder aux formalités de publicité et aux formalités d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés.

Elle déclare la discussion ouverte.

Puis la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La collectivité des associés a pris connaissance du rapport de la gérance et entendu le Gérant sur le fait que les fonds propres de la Société A PIETRA sont devenus inférieurs à la plus de la moitié de son capital social.

En conséquence, les associés décident à l'unanimité la poursuite de l'activité de la Société dans les conditions prévues par la Loi.

Cette résolution est mise aux voix.

Elle est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée des associés donne tous pouvoirs à Monsieur Mohamed MEDALLEL, Gérant, ou à tout mandataire qu'il se substituerait, pour accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la décision prise par les associés de poursuivre l'activité malgré la perte de plus de la moitié du capital social de la société A PIETRA.

Cette résolution est mise aux voix.

Elle est adoptée à l'unanimité des associés présents.

n.s

nn

nn

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée ce lundi 9 février 2024 à 20 heures.

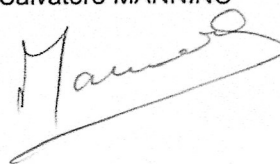
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés et le gérant, après lecture.

La Présidente et Associé



Madame Martine PETIT

Monsieur Salvatore MANNINO



Le Gérant

Monsieur Mohamed MEDALLEL

